

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

19-12-2005 A une assemblée de consultation publique, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le dix-neuf décembre deux mille cinq (2005) à 18H30, pour le projet de règlement 490-2005.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau et Alain Bellerose, directeur général.
Aucune personne présente dans l'assistance.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose explique le règlement, les étapes et la procédure avant l'entrée en vigueur de ce règlement

L'assemblée de consultation prend fin à 18H45.

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

19-12-2005 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le dix-neuvième jour de décembre deux mille cinq (2005) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Guylaine Gagné et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

306-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.
ADOPTÉE

307-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue les 21, 24 novembre et le 5 décembre 2005.

ADOPTÉE

308-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de novembre 2005.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
508	Bell Canada	851.53 \$
509	Hydro-Québec	2,992.91 \$
510	Ministère du Revenu du Québec	10,538.68 \$
511	Picard Claude	90.00 \$
512	Receveur Général du Canada	5,612.72 \$
513	Télus Mobilité	374.60 \$

TOTAL : **20,460.44 \$**

Salaires	38,989.15 \$
R.E.E.R	2,737.78 \$
Frais de banque	120.00 \$
Int. Emprunt temporaire	1,126.46 \$
Emprunt temporaire	\$
Remboursement capital + int.(reg.)	11,277.94 \$

TOTAL : **54,251.33 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de décembre 2005.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
514	Dép. Relais du Pecheur	389.00 \$
515	M.C. Beauséjour & Richard	117.90 \$
516	Bellerose Sylvain	155.61 \$
517	Bell Canada	53.60 \$
518	Bérubé Martin	300.00 \$
519	Hydro-Québec	2,368.00 \$
520	Postes Canada	85.92 \$

TOTAL : **3,470.03 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 19 DÉCEMBRE 2005

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
521	Archambault Guylain	1,299.05 \$
522	Aréo-Feu Ltée	1,442.12 \$
523	Atelier Ste-Emilie inc.	10,133.70 \$
524	Bellerose Jean-Pierre	405.20 \$
525	Bellerose Francois	1,558.18 \$
526	Bell-Gaz Ltée	1,181.44 \$
527	Biolab	44.86 \$
528	BLR Motorise inc.	40.30 \$
529	Boc Canada	89.72 \$
530	Camions Inter-Anjou inc.	43.68 \$
531	Certilab	197.85 \$
532	Chambre de commerce	101.22 \$
533	Coutu Gilles	287.56 \$
534	Dépanneur R. Prud'Homme	215.93 \$
535	Dunton Rainville Senc	2,406.90 \$
536	EBI Environnement	9,801.11 \$
537	Électricien Robert Ménard	291.52 \$
538	Equip. Industriels Joliette	115.79 \$
539	Fleuriste St-Michel	57.51 \$
540	Fonds de l'information	60.00 \$
541	Garage Tellier & Fils	137.16 \$
542	Garage Marc Dorval	651.36 \$
543	Garage Emile Morin	20.00 \$
544	Généreux Construction inc.	3,623.29 \$
545	Gilles Boisvert	391.06 \$
546	Hydro-Québec	3,085.01 \$
547	Isotech Instrumentation	23.01 \$
548	Jean-Marc Brissette inc.	90.67 \$
549	Jobert inc.	7,821.70 \$
550	Joliette Ford inc.	1,938.34 \$
551	L'Ass. des pompiers St-Michel	432.00 \$
552	La Survivance	2,992.68 \$
553	Leblanc & Plante enr.	2,979.88 \$
554	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	6,765.52 \$
555	Le Groupe Pétrolier Olco	5,648.85 \$
556	Les Forges St-Michel	446.52 \$
557	Les Pneus Marchand inc.	1,137.01 \$
558	Les Pneus & Soudure M.B.	59.24 \$
559	L'Expression de Lanaudière	343.70 \$
560	Ma Fruiterie	409.11 \$
561	Marc Levasseur	45.89 \$
562	Marineau Danielle	139.72 \$
563	Martin & Lévesque (1983) inc.	4,518.76 \$
564	M.C. Beauséjour & Richard inc.	1,910.18 \$
565	Mécanique Jecc Ltée	2,666.93 \$
566	Ministre des Finances du Québec	172.54 \$
567	Motion Industries inc.	33.02 \$
568	M.R.C. de Matawinie	9,244.00 \$
569	Pièces d'Auto Joliette inc.	156.58 \$
570	Pompe Asselin inc.	345.66 \$
571	Publications CCh Ltée	336.79 \$
572	Québec Linge	578.97 \$
573	Réal Huot inc.	972.49 \$

574	Rondeau Jean-Georges	136.58 \$
575	Satelcom Internet	196.64 \$
576	Satelcom inc.	103.47 \$
577	Services Consultatifs Amco	145.08 \$
578	Signo Tech inc.	679.99 \$
579	Société de Telediffusion	44.86 \$
580	Société Canadienne Croix-Rouge	250.60 \$
581	Traiteur Pizzeria	1,190.56 \$
582	Transport Fernand Beaulieu	172.53 \$
583	Transport Jocelyn Bazinet	1,276.78 \$

TOTAL :- 94,088.37 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

82	Magnor	8,486.54 \$
----	--------	-------------

TOTAL :- \$

584	9120-2671 Québec inc.	215.36 \$
585	Ferland Thérèse	143.67 \$
586	Forgues Gilles	31.94 \$
587	Guenette Réal	5.15 \$
588	Robillard René Suc.	14.69 \$
589	Coutu Gilles	92.00 \$
590	Distribution Pierre Lavigne	1,128.40 \$
591	Dunton Rainville	6,549.13 \$
592	Mun. De Grenville	67.09 \$
593	Publications CCH Ltée	572.45 \$
594	Société de l'assurance automobile	73.00 \$

TOTAL :- 8,892.88 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

05-11-24	Paroisse Saint-Michel-des-Saints – campagne de financement.
05-11-25	Table concertation Petite Enfance Matawinie – nomination d'un conseiller
05-11-28	Alexandre Bourdeau, député – projet de résolution pour Centre Petite Enfance.
05-11-30	Commission d'accès à l'information du Québec – demande du comité de rassemblement des citoyens et citoyennes de Saint-Michel-des-Saints.
05-12-01	M.T.Q. – subvention chemins à double vocation
05-12-02	MRC Matawinie – avis relatif à la demande d'annexion
05-12-02	LBHA, ingénieurs-conseils – offre de service pour demande de subventions.
05-12-07	MRC de Matawinie – plan de communications des matières résiduelles.
05-12-13	Comtois Poupart – offre de service pour demande de subventions.
05-12-15	M.R.C. Matawinie – RDD 2005

309-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination Table De nommer Nicole Cantara, conseillère, comme interlocutrice privilégiée de
Concertation Petite la Table de Concertation Petite Enfance Matawinie.
Enfance Matawinie

ADOPTÉE

310-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

offre de service pr Suite à la lettre du 2 décembre 2005 de LBHA et Associées, ingénieurs-
demande de subv. À conseils, le conseil demande qu'une rencontre soit faite pour discuter d'une
Min. aff. Mun. Et offre de services à la préparation des demandes de subventions et d'un plan
des Régions. d'intervention à être approuvé par la Ministère des Affaires Municipales et
des Régions.

ADOPTÉE

311-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

plan de comm. Du D'aviser la MRC de Matawinie que la municipalité est d'accord à déléguer ses
plan de gestion des compétences relativement au plan de communication du plan de gestion des
mat. résiduelles matières résiduelles.

ADOPTÉE

312-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adopter règl. 490- D'adopter le second projet de règlement 490-2005, sans modification, suite à
2005 2005 l'assemblée de consultation publique tenue le 19 décembre 2005 à 18H30.

ADOPTÉE

313-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Laboratoire De mandater le laboratoire de Construction 2000 inc. Pour la surveillance des
Construction 2000 travaux d'aménagement des puits Manawan et Granger selon la soumission du
pr. Surveillance des 30 novembre 2005.
travaux de puits

ADOPTÉE

314-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

entente avec Dunton D'autoriser le renouvellement de l'entente pour l'année 2006 concernant la
Rainville pr Cour Cour municipale, avec Dunton Rainville, avocats, au prix de 2 500.\$
municipale

ADOPTÉE

315-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

renouvellement D'autoriser le renouvellement du contrat de contrôle canin pour la période du
contrat contrôle
canin 1 janvier au 31 décembre 2006.

ADOPTÉE

316-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

renouveler emprunt De renouveler l'emprunt temporaire au montant de 900 000\$ avec la Caisse
temporaire de
900000\$ Populaire de la Haute-Matawinie.

Cet emprunt sera garanti par les taxes et compensations à recevoir de l'année 2006.

Que M. Jean-Pierre Bellerose, maire et M. Alain Bellerose, directeur général, soient autorisés pour et au nom de la municipalité de signer l'emprunt ci-haut mentionné avec les représentants de la Caisse Populaire.

ADOPTÉE

317-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande d'utiliser
les sentiers de
motoneiges à
l'intérieur de Parc
Mont-Tremblant

Maintien des sentiers de motoneige sur les chemins du parc du Mont-Tremblant.

Considérant que le rapport final de la firme Zins Beauchesne et associés publié en août 2005 prévoit que la fermeture des sentiers de motoneige dans le parc du Mont-Tremblant occasionnerait annuellement des pertes financières de 7,200,000\$ pour les municipalités de Saint-Michel-des-Saints, Saint-Zénon, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Donat, Saint-Côme et Notre-Dame-de-la-Merci.

Considérant que la firme Zins Beauchesne et associés prévoit dans le même rapport des retombées économiques annuelles de 186375\$ pour les dites municipalités au chapitre des activités douces de plein air hivernal non motorisé ayant lieu sur leur territoire.

Considérant que l'assiette de la route no 3 qui relie St-Donat à Saint-Michel-des-Saints et qui traverse le parc du Mont-Tremblant avait jusqu'en l'an 2000 le statut de réserve faunique et qu'elle était considérée comme faisant partie de la réserve faunique Rouge-Mattawin.

Considérant que le statut de l'assiette de la route no 3 a été modifié uniquement pour des motifs d'ordre technique

Considérant que le plan directeur du parc du Mont-Tremblant de 2001 prévoit à la page 45 que les sentiers et relais de motoneige du parc seront maintenus tant que des solutions de rechanges et des voies de contournement valables soient trouvées et qu'elles soient acceptées par le milieu.

Considérant que lors de la consultation publique menée à St-Donat le 23 octobre 1998 par la SÉPAQ concernant le projet d'inclusion de la route no 3 dans le parc du Mont-Tremblant, la grande majorité des intervenants avaient réclamé le maintien des sentiers de motoneige à travers la réserve.

Considérant que les motoneiges circulent sur les routes qui traversent le parc de Mont-Tremblant depuis 35 ans.

Considérant qu'aucune étude scientifique sur l'impact environnemental de la circulation de la motoneige sur les routes du parc de Mont-Tremblant au cours des 15 semaines de la saison d'hiver n'a été réalisée.

Considérant que les nouvelles technologies (moteurs à quatre temps et injection semi-directe) utilisées par les fabricants de motoneiges permettent une diminution de 70% des émissions d'hydro-carbure et de 30% des émissions de gaz carbonique en plus de les rendre beaucoup moins bruyantes.

Considérant que le projet de mise sur pied d'une voie de contournement au lieu et place de la route no 3 n'aura pas pour effet de diminuer la pollution dans la région.

Considérant que les municipalités plus haut mentionnées sont déjà durement touchées au plan économique par l'impact du rapport Coulombe, qui prévoit une diminution des coupes forestières de 20% dans la région, et qu'elles ont absolument besoin des retombées reliées à la pratique de la motoneige.

Considérant que dans la plupart des municipalités plus haut mentionnées, la pratique de la motoneige constitue l'activité économique la plus importante au cours de la saison d'hiver.

Considérant que la voie de contournement projeté ne permettra pas, comme c'était le cas jusque là dans le parc du Mont-Tremblant, la mise sur pied de circuits de motoneige et qu'en conséquence elle n'incitera pas les adeptes de la motoneige à séjourner dans la région.

Considérant que la réalisation à l'extérieur du parc du Mont-Tremblant d'un sentier de motoneige qui relierait Saint-Donat à Saint-Michel-des-Saints occasionnerait, en raison de la configuration du terrain, des déboursés considérables de l'ordre de 1,000,000\$. De plus dans le cadre des opérations forestières aucun sentier public(couronnes) peut avoir le statut permanent.

Considérant qu'après analyse des différents tracés qui pourraient être utilisés à l'extérieur du parc du Mont-Tremblant, il n'existe en conséquence aucun tracé valable permettant la liaison Saint-Donat-Saint-Michel-des-Saints.

Considérant que les pêcheurs, les campeurs et les caravaniers continuent à circuler avec leurs véhicules sur les routes du parc du Mont-Tremblant et que les autocaravanes et les véhicules utilitaires sont toujours acceptés sans restriction d'aucune sorte.

Pour tous ces motifs, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints demande à Monsieur Thomas J. Mulcair, Ministre du Développement durable, de l'environnement et des parcs de permettre aux motoneigistes de continuer à utiliser les 85 kilomètres de routes à l'intérieur du parc du Mont-Tremblant comme ils le font depuis 35 ans, de redonner à la route no 3 qui relie Saint-Donat à Saint-Michel-des-Saints le statut de réserve faunique qu'elle avait jusqu'en l'an 2000 et de conférer le même statut aux autres sentiers de motoneiges que l'on retrouve dans le parc.

c.c : Madame Françoise Gauthier Ministre du tourisme
Madame Nathalie Normandeau Ministre des Affaires Municipales et des
Régions

ADOPTÉE

318-2005 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nouvelle
contribution pour les
uniformes des
pompiers

D'autoriser une nouvelle contribution de 1 627.53\$ pour l'achat des uniformes
des pompiers

ADOPTÉE

La demande concernant un Festival Country sera rediscutée après la
présentation d'un nouveau plan de programmation.

319-2005 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

camion fourni par la
mun. À l'inspecteur
municipal dès
janvier 2006

À compter de janvier 2006, l'inspecteur municipal utilisera pour son travail un
camion fourni par la municipalité qui sera en tout temps à sa disposition.

ADOPTÉE

320-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

2 offres d'emploi par
avis public à la
poste.

De faire par voie postale les deux offres d'emploi suivantes:

- Opérateur de machinerie (camion de déneigement etc.) régulier
temps plein 40 Heures / semaine.

- Assistant-Opérateur / journalier pour le site de transbordement des
déchets. Emploi régulier temps partiel de 20 Heures / semaine, le samedi,
dimanche, lundi, mardi et le mercredi de 13H à 17H. Cet employé sera
principalement affecté au site de transbordement des déchets.

ADOPTÉE

321-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter conciliation
bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 30 novembre 2005.

ADOPTÉE

Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la
municipalité de novembre 2005.

Le directeur général dépose et explique le rapport des indicateurs de gestion
2004.

322-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adhésion FQM 2006. De renouveler l'adhésion à la FQM pour l'année 2006

ADOPTÉE

323-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

location motoneige D'autoriser la location d'une motoneige pour l'entretien des sentiers de ski de
pr entretien des fonds à l'hiver 2006 au coût de 1 200.\$ plus taxes, incluant immatriculation ,
sentiers de ski de assurance et droit pour l'utilisation des sentiers de motoneige.
fonds

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

324-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Certificat de signification des avis

pour l'assemblée spéciale du jeudi 22 décembre 2005 à 19H00

Je, Alain Bellerose, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié ces avis pour l'assemblée spéciale du 22 décembre 2005, comme suit:-

Remis en main propre à tous les membres du conseil en date du 15^e jour de décembre, deux mille cinq (2005).

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce quinzième jour de décembre, deux mille cinq (2005).

Alain Bellerose
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

22-12-2005 À une assemblée spéciale des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le vingt-deuxième jour de décembre deux mille cinq (2005) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Daniel Bellerose, Guylaine Gagné et Richard Gilbert
conseillers(ères), et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

.

325-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adopter prog triennal d'immobilisations. En vertu de l'article 953.1 du code municipal du Québec, le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations.

Pour les années 2006, 2007 et 2008, à partir des données existantes à ce jour, la municipalité prévoit n'effectuer aucune dépense en immobilisations dont la période de financement excède 12 mois.

ADOPTÉE

326-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

budget 2006 D'adopter le budget 2006 tel que détaillé ci-dessous:

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Conformément aux dispositions des articles 954 et 957 du Code Municipal du Québec.

Document explicatif du BUDGET 2006, montrant les estimations des revenus et des dépenses de la municipalité, lequel a été adopté à la séance spéciale du conseil, tenue le 22 décembre 2005.

<u>RECETTES</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Revenus de sources locales	2 795 627.\$	2 578 493.\$
Paiements tenant lieu de taxes	278 800.\$	208 530.\$
Autres recettes de sources locales	166 958.\$	147 570.\$
Transferts	303 000.\$	318 214.\$

GRAND TOTAL DES RECETTES	3 544 385.\$	3 252 807.\$
---------------------------------	--------------	--------------

DÉPENSES

Administration générale	466 960.\$	455 518.\$
Sécurité publique	391 419.\$	401 131.\$
Transport (voirie)	782 038.\$	717 240.\$
Hygiène du milieu	424 478.\$	381 600.\$
Santé et bien-être	5 000.\$	4 791.\$
Aménagement, urbanisme et développement	367 125.\$	362 821.\$
Loisirs et culture	120 320 .\$	108 990.\$
Frais de financement	338 784.\$	258 521.\$
Remboursement en capital	586 200.\$	543 990.\$
Remboursement fonds de roulement	24 970.\$	10 205.\$
Immobilisation	10 000.\$	8 000.\$
Déficit prévu 2005	27 091.\$	0.\$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	3 544 385.\$	3 252 807.\$

Évaluation imposable	174 836 600.\$	169 015 600.\$
Évaluation résiduelle (résidentielle)	126 270 456.\$	121 431 730.\$
Taux de base	1.03/100.\$	1.03/100.\$
Évaluation non résidentielle et industrielle	47 354 343.\$	47 583 870.\$
Taux non résidentiel et industriel	1.16/100.\$	1.16/100.\$
Évaluation travaux d'aqueduc	57 368 900.\$	56 521 500.\$
Taxes travaux d'aqueduc	0.44/100.\$	0.34/100.\$
Évaluation travaux d'égout	53 241 400.\$	52 466 400.\$
Taxe travaux d'égout	0.25/100.\$	0.2625/100\$
Tarification service d'aqueduc par unité de logement	100.\$	80.\$
Tarification service d'égout par unité de logement	125.\$	105.\$
Tarification service des ordures par unité de logement	115.\$	100.\$

Le taux de base et le taux non résidentiel et industriel comprennent le taux pour le service de la Sûreté du Québec 0.18 du 100.\$, le taux pour le remboursement de la dette de voirie 0.19813 du 100.\$ et le taux pour le remboursement de la dette de la Sécurité Publique 0.00997 du 100.\$

Proportion médiane du rôle d'évaluation : 85%

Facteur comparatif :1.18

Le taux d'intérêt de l'exercice financier 2006 pour les comptes passés dus est de 12.5%.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2006	0.\$
2007 et 2008	0.\$

Donné à Saint-Michel-des-Saints, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre 2005.

Alain Bellerose
secrétaire-trésorier
directeur général

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

328-2005 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire